



**MODIFICATION À LA SÉANCE
FÉVRIER 2023**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 14 février, à 16 h 30, aura lieu à la même date et à la même heure, mais exceptionnellement tenue dans les nouveaux locaux de la Corporation de développement économique de la MRC de Joliette, située au 481 QC-131 à Notre-Dame-des-Prairies.

Donné à Joliette, le 9 février 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les membres du conseil, le 9 février 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 février 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fortier', is written over a horizontal line.

Signature